

Présidente : Sophie Crestin-Billet  
Procès-verbal : Véronique Piatti Bretton  
Lieu : Association Cerebral Genève

## **1. ACCUEIL DES PERSONNES PRESENTES**

Sophie Crestin-Billet ouvre la 53<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire et remercie M. Eric Joye, qui présentera, en 2<sup>ème</sup> partie, les activités de la Fondation Just for Smiles. Elle rappelle qu'une liste des membres excusés est disponible à l'entrée, où se trouve également le PV de la précédente Assemblée générale. Une verrée conclura la soirée afin de poursuivre de façon plus informelle les discussions.

## **2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

## **3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MAI 2010**

Le procès-verbal de la 52<sup>ème</sup> Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

## **4. RAPPORT ANNUEL DU COMITE**

Rapport de la présidente :

Je vais d'abord vous présenter de petits changements sur lesquels le comité a travaillé durant cette dernière année et ensuite vous faire part de nos soucis financiers et des pistes que nous explorons.

Nous avons décidé de changer la formule du « groupe parents » qui ne rencontrait plus beaucoup de succès en organisant deux rencontres/conférences par année. La première soirée a eu lieu cet automne. Nous avons assisté à une conférence donnée par Mlle Zara Cochard. Nous étions une cinquantaine, et ce moment fut riche, intense et plein d'émotions. Puis il y a 10 jours, la deuxième soirée a réuni des représentants de l'office cantonal de l'Assurance Invalidité et des parents. A nouveau la soirée fut animée, pleine d'échanges et fort intéressante.

Le « groupe jeunes » a été repris par Michèle Nicollin-Rothen, aidée de Grégoire Cousin et il a réuni chaque fois une dizaine de participants.

Le comité a également pris des mesures concernant les séjours de vacances. Leur durée de trois semaines s'avérait être un problème, tant pour les équipes d'encadrement que pour les participants. Nous avons donc décidé de les réduire à 2 semaines dès cet été 2011, non sans craintes et conséquences organisationnelles, puisque nous organiserons 6 séjours de 2 semaines au lieu de 4 séjours de 3 semaines. Nous avons aussi décidé, et cela pour des raisons financières, d'utiliser à nouveau notre pavillon d'Onex pour deux séjours de vacances. En effet la location de lieux de séjours à l'extérieur du canton a un coût très élevé.

Nous avons également dû nous pencher sérieusement sur les finances de notre Association. Ainsi nous avons fait d'importantes coupes dans le budget 2011, exigeant de grands sacrifices. Nous avons fait le difficile exercice de réduire au maximum les frais en touchant le moins possible aux prestations. Entre autres conséquences, à la veille de Noël, nous avons dû malheureusement nous séparer d'une de nos collaboratrices, Mme Isabelle Bennici. Isabelle était liée à l'Association depuis de nombreuses années. Au secrétariat depuis 2004, elle avait commencé à travailler pour Cerebral à l'âge de 15 ans, comme lingère lors d'un séjour de vacances.

Concernant nos sources de financement, vous savez tous que les subventions que nous touchons de l'OFAS sont gelées jusqu'en 2014 et qu'elles n'ont pas bougé depuis 1997, alors que nous avons offert toujours plus de prestations. Que l'Etat de Genève, avec qui nous avons un contrat de prestations, pour lequel nous sommes en renégociation, car il arrive à échéance à la fin de l'année, ne va probablement pas augmenter sa contribution. Que les dons sont de plus en plus aléatoires et que nous ne pouvons pas entamer de recherche de fond pour couvrir nos frais de fonctionnement !

C'est ainsi que nous nous sommes tournés vers insieme. Insieme, comme nous, est une Association de parents. Elle est aussi confrontée à un défi pour assurer sa santé financière et elle cherche comme nous des solutions. Des liens forts lient nos deux Associations, qui travaillent ensemble depuis plusieurs années pour le groupe facturation d'une part et pour le service de relève d'autre part.

Nos deux comités se sont penchés sur la possibilité d'une fusion de nos deux Associations. Chacune garderait son contrat de prestations avec l'OFAS, ce qui permet de garantir les prestations que nous offrons à nos membres respectifs. Nous pourrions ainsi, à terme, réaliser des économies d'échelle, créer des synergies et être mieux armés pour le futur. A deux, nous aurions plus de poids vis à vis des pouvoirs publics et pourrions mieux défendre les intérêts de la personne handicapée, mental ou moteur.

Un travail de réflexion plus approfondi va continuer avec insieme et nous ne manquerons pas de vous informer, dans un premier temps par le biais de notre journal l'Echo, de l'avancée de nos échanges et discussions. Concrètement une fusion de nos deux entités devra au final être soumise à l'approbation de nos membres lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Nous avons aussi pris conscience du coût et de la charge de notre pavillon, cœur de notre Association. Il nous est clairement apparu que nous ne le valorisons pas suffisamment. Nous nous devons de trouver des solutions rapidement pour qu'il puisse continuer à être le pilier de Cerebral. Nos membres y sont attachés, il est magnifique et beaucoup d'énergie et d'argent y ont été investis. Nous ressentons tous, au sein du comité, qu'il est de notre devoir de le préserver. C'est donc dans cet esprit et avec rigueur que le comité s'engage à continuer à défendre les intérêts de notre Association, en construisant, lentement mais sûrement, de meilleures bases pour Cerebral.

## **5. PRESENTATION DES COMPTES 2010 ET RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

Pascal Rivollet, trésorier, explique que le résultat 2010 du compte d'exploitation est, comme en 2009, déficitaire. Il relève la diminution des recettes et celle des dépenses, malgré une augmentation des frais de séjours de vacances. La situation patrimoniale de Cerebral évolue peu d'année en année.

Damien Astolfi, réviseur, liste l'ensemble des contrôles effectués, en lien avec les exigences du contrat de prestations avec l'Etat de Genève. La fiduciaire Brandt SA a procédé à un contrôle restreint, cela signifie qu'il n'y a pas eu d'analyse du système de contrôle interne. Les comptes sont tenus de manière conformes aux exigences en vigueur.

En l'absence de questions de la part des personnes présentes, il est procédé au vote et les comptes 2010 sont approuvés à l'unanimité.

## **6. COTISATIONS**

Nos cotisations sont inchangées. Elles sont donc respectivement de 80.- pour les membres actifs et de 50.- pour les membres amis.

## **7. ELECTION DU COMITE DE L'ASSOCIATION**

Se présentent au comité de Cerebral Genève, par ordre alphabétique :

Rita Blève, membre

Sophie Crestin-Billet, présidente

Pierre Alain Goetschmann, membre extraordinaire

Séverine Lalive-Raemy, membre (entrante)

Francine Lusson, membre

Nicole Renaud Zurbriggen, membre  
Pascal Rivollet, trésorier

Michaela Troyanov démissionne du comité. Amie d'Anne Perrier, Michaela est entrée au comité de Cerebral en 2004. Juriste de formation et avocate, elle s'est donnée sans compter, travaillant sur les statuts, les conditions générales, les limites et nos contrats d'assurances. Avec compétence et sensibilité, elle a toujours été très attentive aux difficultés et souffrances liées au monde du handicap. Du fond du cœur nous la remercions tous pour son engagement auprès de Cerebral. Nous regrettons tous son départ et lui souhaitons bon vent, pour le nouveau défi professionnel qui l'attend. Je te remercie Michaela et je tiens à dire que si je suis à Cerebral, c'est grâce à toi.

Nous sommes très heureux d'accueillir au sein de notre comité Séverine Lalive-Raemy. Mère de 5 enfants, Séverine a été confrontée au monde du handicap dès son enfance. Elle est infirmière et travaille entre le pool de l'hôpital cantonal et une charge d'enseignement à la Haute Ecole de Santé. Dans ce cadre, elle a pour objectif de sensibiliser les étudiants infirmiers au monde du handicap. Nous la remercions d'avoir accepté de rejoindre le comité et nous nous réjouissons tous de pouvoir travailler avec elle.

Sophie Crestin-Billet propose à l'assemblée de bien vouloir signifier à cette équipe enthousiaste son élection par des applaudissements. Le comité est donc élu par acclamation.

#### Remerciements :

Au nom du comité, je souhaiterais avant tout remercier notre secrétaire générale, Véronique Piatti Bretton. Avec rigueur, professionnalisme et détermination elle dirige notre Association. Grâce à elle, Cerebral vit. Caroline Brunel, qui après la naissance d'un 2<sup>ème</sup> enfant a repris seule le secrétariat. Notre civiliste, Grégoire Cousin, qui est toujours là pour donner un coup de main, et bien sûr à Amina Bouhafsa, qui vient de nous quitter, mais qui continue à nous aider bénévolement. Je remercie aussi notre comptable, Patricia Fellay, qui est toujours disponible et précise.

Je remercie Michèle Nicollin-Rothen, qui a repris pour une année le « groupe jeunes », et tous ceux qui réalisent les prestations : bénévoles, moniteurs et responsables, ainsi que nos généreux donateurs et nos nouveaux membres. Je remercie également le comité, qui s'est réuni de nombreuses fois et qui a dû prendre des décisions difficiles, parfois douloureuses.

Grâce à vous tous, à toute cette énergie déployée pour le maintien de nos prestations en faveur de la personne infirme moteur cérébral, je dis encore merci. C'est vous tous qui faites Cerebral.

J'aimerais aussi remercier Cerebral Suisse ainsi que l'Etat de Genève pour nous être venus très rapidement en aide, en nous faisant une avance sur nos subventions. Et les institutions avec lesquelles nous maintenons de bons rapports, que nous écoutons et qui savent aussi tendre leurs oreilles.

## **8. DIVERS, COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Sophie Crestin-Billet passe la parole à M. Christian Frey, directeur de la Fondation Clair Bois. M. Frey relève deux événements importants de ce début d'année 2011 : l'inauguration du centre de jour de Clair Bois Minoteries, hébergés quelques mois dans les locaux de Cerebral et pour lequel il reste encore quelques places disponibles. Ainsi que la pose de la première pierre sur le site du Nouveau Prieuré, qui verra la naissance d'un nouveau foyer : Clair Bois Chêne. La Fondation a d'ores et déjà obtenu une dérogation pour que les futurs majeurs de Lancy puissent rester jusqu'à l'ouverture de ce nouveau foyer.

Aucune autre personne n'ayant de questions, Sophie Crestin-Billet déclare alors terminée la partie statutaire de la 53<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire.